



Regards Citoyens
Chez Tanguy Morlier
2 place Sainte Opportune
75001 Paris

À Paris, le 09 décembre 2013

À l'attention de
Monsieur le Président du COEPIA

Objet : Demande CADA

Monsieur le Président,

Depuis sa création en 2011, le Conseil d'orientation que vous présidez a eu l'occasion de rendre des avis au Premier Ministre prévus au troisième alinéa de l'article 38 du décret n° 2005-1755 du 30 décembre 2005.

Comme le prévoit la loi du 17 juillet 1978, notre association souhaiterait que vous nous communiquiez ces avis. Nous souhaiterions également avoir accès aux comptes-rendus des réunions de la Formation spécialisée « chargée de rendre un avis sur la liste des informations publiques dont la réutilisation est soumise au paiement d'une redevance ».

En vous remerciant bien cordialement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées,